

# **la nouvelle ACTION FRANÇAISE**

**le rejet du système industriel :**

## **ciel gris sans tempête**

### **EDITORIAL**

Grève de Renault, grève de Peugeot, grève de Sacilor, mouvements lycéens contre le service militaire et le D.E.U.G. Il semble bien que le gouvernement ne pourra se reposer tranquillement sur ses (petits) lauriers électoraux. Et certains bons esprits en viennent à conclure que la Révolution est proche. Profonde erreur ! Tout au plus peut-on parler d'incertitude dans la stabilité.

Incertitude : tout se passe comme si un mol écoeurément secouait tout le pays. Cela se manifeste chez les

jeunes qui récusent par-delà leurs revendications partielles l'ensemble des finalités, ou plutôt des « non-finalités » du système industriel. Mais il secoue aussi ceux qui en sont devenus les instruments dérisoires : immigrés campés aux portes de nos cités et condamnés aux tâches répétitives et monotones. Demain peut-être les cadres à leur tour, fatigués d'être eux aussi des rouages des grandes entreprises, manifesteront-ils leur mécontentement !

Stabilité : paradoxalement, cet écoeurément général est actuellement la meilleure garantie contre la révolution. En effet, il provoque des attitudes qui s'annulent les unes les autres : certains s'en remettent aux organisations politico-syndicales inté-

grées dans le système et préparent liturgiquement le premier mai. D'autres, comme ces cadres qui se réfugient dans des communautés « pastorales », fuient la société. La grande masse enfin se replie sur le cocon qu'elle essaie de s'aménager au fil des jours.

Dans ces conditions, le système Pompidou qui récupère et réprime en même temps a beau jeu : le ciel est gris mais la tempête exclue. A moins que...

A moins que ces révoltes ne soient fédérées par un projet commun qui tienne compte du problème de l'Etat et propose une alternative de civilisation. La Nouvelle Action Française y figure au premier rang.

N.A.F.

# pompidou menace, réprime et désamorce

A Flins, la direction licencie vingt-cinq O.S. qui seront traduits en justice pour voies de fait et déprédation de matériel Et d'une.

A l'Assemblée nationale, M. Galley s'écrie: « Je mets solennellement en garde les agitateurs contre les risques qu'ils courraient ou feraient courir aux autres, s'ils réussissaient à entraîner dans la voie de l'illégalité les jeunes incorporables. On ne saurait en effet admettre, alors que le gouvernement prépare un projet de loi, dont le Parlement va être saisi, que l'agitation continue. Tout mouvement illégal sera sanctionné comme tel: un passé récent prouve qu'on peut le faire. » Et de deux.

A l'issue du conseil des ministres de la semaine dernière, M. Pompidou déclare:

« L'opinion publique en a assez. Elle veut la tranquillité et l'ordre. Le pays nous jugera sur la fermeté et la justice, qui ne sont ni la faiblesse ni la méconnaissance des réalités sociales ». Et de trois.

Ceux qui bougent auront donc du bâton. Mais on présente quelques carottes à ceux qui hésitent entre le calme et le désordre: on continuera à discuter avec les syndicats, on aménagera la loi sur la conscription, on étudiera les conditions du travail et la situation des travailleurs immigrés. Le **système Pompidou**, que nous analysons il y a quinze jours, est décidément bien au point: on menace et on réprime, on récupère et on désamorce les revendications les plus pressantes.

Ce petit jeu peut durer longtemps. Aussi longtemps que les syndicats demeureront dans un cadre légal. Aussi longtemps que les révoltes se laisseront dévier par des partis bien installés dans le système ou par des groupuscules qui constituent de véritables repoussoirs. Aussi longtemps que le pouvoir démocratique ne sera pas radicalement remis en cause.

Quand comprendra-t-on que rien de sérieux ne pourra se faire avec les partis de gauche, la C.G.T. et les groupes trotskistes? Tant qu'ils occuperont le haut du pavé, M. Pompidou pourra dormir tranquille.

B. LA RICHARDAIS.

## ARSENAL avril 1973

### sommaire

#### CIBLE

Après le triomphe du gaullisme musclé, voici la victoire du conservatisme mou. Mais combien de temps durera la Chambre-gris-horizon?

#### THEME

Les intellectuels ont-ils une fonction spécifique dans la société? Des stratifications n'étaient-elles pas déjà très distinctes dans les sociétés plus anciennes? La tripartition sociale (clercs, politiques, marchands) semble survivre aujourd'hui encore. Peut-on en conclure à un renouveau de la puissance des clercs?

#### IDEES

A chaque élection législative ou présidentielle, le problème constitutionnel se pose.

Roger Garaudy, intellectuel post-marxiste, s'interroge sur la société de demain.

#### TENDANCE

L'entreprise, institution cardinale de la société contemporaine? L'analyse critique de deux ouvrages récents permet d'avancer dans l'approche d'une redéfinition de l'entreprise.

#### ENTRETIEN

Un film récent, des idées qui se propagent avec rapidité, des mythes qui renaissent. Est-ce le grand retour de l'Utopie? Avec Gébé, réalisateur de « L'An 01 », quelques éléments de réponse.

Le numéro: huit francs.

Ecrire à la revue mensuelle « Arsenal » — 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris — pour demander un exemplaire (C.C.P. La Source 30 737 24). La liste des points de diffusion N.M.P.P. figure dans chaque numéro d'« Arsenal ».

## Brejnev consolidé!

### M. Brejnev élimine les opposants à sa politique d'ouverture à l'Ouest.

Les chefs de l'armée (Maréchal Gretchko), de la diplomatie (Gromyko) et de la sécurité (Andropov) viennent d'entrer au Bureau politique du Parti communiste soviétique. Signe de durcissement de l'attitude internationaliste de l'U.R.S.S.?

Bien au contraire. Les trois nominations viennent renforcer la position personnelle de M. Brejnev et sa *politique de détente vis-à-vis de l'Ouest*, qu'il pourra désormais poursuivre en toute liberté, sans qu'on puisse l'accuser d'un quelconque relâchement sur le plan intérieur. L'éviction de M. Chelest, partisan de la fermeté en matière diplomatique, vient encore confirmer que la politique extérieure soviétique suivra son cours, sans retournement spectaculaire.

Evidemment, ces événements ne sont pas seulement remarquables du point de vue des relations internationales. Le renforcement de la posi-

tion de Léonid Brejnev et le départ de Chelest montrent que rien ne changera dans l'attitude des Partis communistes occidentaux qui, quelle que soit la situation, ne peuvent remettre en cause la politique de détente voulue par les dirigeants soviétiques.

Nous l'avons souvent dit dans la *Naf-hebdo*: un retournement stratégique du Parti communiste français n'est concevable que dans la mesure où la diplomatie soviétique prendrait un cours nouveau, dans la ligne du messianisme révolutionnaire des premiers temps. Les événements de Moscou montrent que ce retournement n'est pas pour demain. Puissance impériale menacée à l'intérieur comme sur ses frontières orientales, l'Union soviétique a intérêt à maintenir le statu quo à l'Ouest et à développer la coopération avec les *managers* capitalistes. M. Marchais le sait bien, et il est de plus en plus difficile à l'U.D.R. de feindre de l'ignorer.

B.R.-D.

**naf an 03 :  
avez-vous déjà fait  
un abonnement ?**

# vers l'américanisation de l'école française ?

**Allons-nous vers une sorte de « meilleur des mondes » dans lequel une minorité d'« alpha-plus » dominerait une armée d'ilotes quasi-illettrés ?**

La crise de l'école révélée à nouveau par le mouvement lycéen de mars-avril finit par ouvrir certains yeux. Ainsi M. Frédéric Gaussen, naguère grand thuriféraire de la loi Faure, est amené à faire dans *Le Monde* (1) des réflexions moroses sur la fonction égalitaire de l'école. Thème de son propos : une enquête sur l'école américaine qui fait par comparaison apparaître « presque rose » la situation française.

La crise de l'école américaine est-elle pour autant sans rapport avec la situation française ? Voire ! De l'urbanisation cancéreuse à la drogue, tout se passe comme si l'Amérique transmettait méthodiquement ses maladies à l'Occident avec quelques années de décalage. Dans ces conditions, Gaussen a raison de poser la question : *est-ce dans ce domaine comme dans d'autres l'image terrifiante de ce qui nous attend ?*

## DES ECOLES D'ILLETTRES

Image terrifiante : le mot n'est pas trop fort. Depuis des années, pour ne pas dire des décennies, le gouvernement fédéral et celui des Etats avaient consenti des efforts financiers considérables pour faire de l'école un facteur d'égalisation des chances. Ainsi, dans les années 60, à l'initiative du Président Johnson, avait été lancé le programme « *Follow Through* », programme « d'enseignement compensatoire destiné aux minorités ethniques et socio-culturelles défavorisées ». Ces dépenses grèvent lourdement les budgets locaux. Ainsi « à Detroit, le déficit était de 80 millions de dollars (quarante milliards d'anciens francs) et la ville a envisagé de fermer les trois cents écoles pendant trois semaines ». Les contribuables protestent avec une véhémence d'autant plus forte que le budget de l'Education nationale est géré principalement par les pouvoirs locaux, les villes et Etats.

Et cependant les résultats pédagogiques sont désastreux. Ecoutons Frédéric Gaussen : « Les autorités académiques de New York ont décidé de publier les "scores" obtenus aux tests de lecture par les élèves de toutes les écoles primaires et secondaires de la ville. Les résultats sont accablants : 66 % des élèves new-yorkais sont en-dessous du niveau normal de leur classe. Le retard est de deux mois en moyenne pour les élèves de deuxième année d'école élémentaire, un an et quatre mois pour ceux de la neuvième année d'études (quatorze ans). » En publiant ces chiffres, nous avons voulu frapper l'opinion, lui faire comprendre que la crise de l'enseignement est grave et qu'un effort important doit être fait pour y remédier, nous dit un responsable de l'administration scolaire.

D'autres villes, depuis, l'ont imité. Dans les « collèges » (établissement d'enseignement supérieur), on doit souvent organiser des cours de rattrapage : certains étudiants de première année ne savent pas lire couramment...

L'analphabétisme n'est pas le seul symptôme de la crise grave que connaît l'école américaine. Il y a la drogue (45 % des élèves des écoles

secondaires en prennent régulièrement) et la délinquance qui a atteint des proportions plus qu'inquiétantes : attaques de professeurs ou d'élèves, souvent avec port d'armes, vols, déprédations, incendies, menaces contre les membres de l'administration. »

Pourquoi cet échec ? On peut d'abord répondre que les efforts consentis en faveur des plus déshérités ne sont pas suffisants, si importants soient-ils, à mettre à leur disposition les mêmes moyens matériels qu'aux plus riches. Effectivement « on dépense en moyenne 900 dollars par enfant dans l'ensemble des Etats-Unis, mais 750 seulement pour les élèves de "Follow Through" ».

## CRISE SCOLAIRE OU CRISE SOCIALE ?

Mais là n'est pas la principale raison. L'absorption d'un programme scolaire suppose comme préalable l'existence de tout un contexte socio-culturel favorisant l'enseignement. Dans les milieux bourgeois, ce contexte demeure vaillamment. Mais quel support à la culture peut exister dans un milieu totalement désintégré comme celui des ghettos noirs ou porto-ricains des grandes villes d'Amérique.

Et Frédéric Gaussen ajoute cette remarque pertinente : « Cette misère des ghettos, ancrés dans le cœur des villes comme un cancer, s'affiche dans ces quartiers dévastés, ces maisons sans carreaux, ces murs éventrés, ces rues repoussantes de saleté et livrées aux bandes, comme si une communauté tout entière s'attachait désespérément à détruire son maigre bien, à détruire son âme. C'est dans cet univers que vivent entre eux et grandissent les enfants. Quel sens l'école a-t-elle pour eux ? »

Dès lors l'école n'a plus qu'une fonction de crèche-garderie pour les plus jeunes, puis d'encasernement pour adolescents, en attendant que ceux-ci soient embrigadés dans les postes subalternes de l'emploi que réclame le système industriel. D'où la réaction d'indifférence et de rejet de ces jeunes face à une école dont ils n'attendent plus rien.

En France, n'est-ce pas un peu ce qui s'annonce. Sans doute le problème des minorités raciales déclassées n'a-t-il pas l'acuité qu'il atteint aux Etats-Unis, tout au moins pour l'instant. Mais le déracinement social est presque aussi fort. Les enfants des milieux modestes recevaient autrefois toute une culture sans doute différente de la culture bourgeoise mais réelle : lorsque la France était à dominante rurale, toute une sagesse paysanne existait, fortifiée par les communautés villageoises. La vie urbaine elle-même, plus fortement structurée par les communautés de quartier et corporatives, pouvait servir de base à un humanisme populaire fondé sur le sens du concret.

Tout ceci appartient au passé à cause d'une urbanisation galopante et anarchique qui broie toutes les cellules sociales. La famille, entre autres, a éclaté ou plus exactement s'est atrophiée en famille-couple. Sa solidité est menacée par la tension nerveuse engendrée par l'allongement du temps de transports et le rythme de vie dans les métropoles urbaines. Le quartier n'existe plus lorsque la ville est divisée en secteurs d'usines ou de bureaux et banlieues-dortoirs. Bref l'individu est perdu dans la foule

solitaire. Il est déraciné intégral qui tout au plus peut se réfugier dans l'imaginaire grâce au développement de la télévision.

Comment veut-on, dans ces conditions, qu'un enfant puisse trouver dans son entourage — exception faite d'une élite de privilégiés — les éléments nécessaires qui lui permettront d'absorber l'enseignement encyclopédique et abstrait, mauvaise caricature de l'humanisme classique qui est dispensé dans l'enseignement du second degré. Et la crise de mars-avril montre que dans notre pays le phénomène de rejet se manifeste de la même façon — mais avec une violence moindre qu'outre-Atlantique.

## SE RESIGNER A L'INEGALITE ?

Alors faut-il se résigner à l'inégalité comme se le demande Frédéric Gaussen ? Oui et non. Oui, si l'on entend par égalité la fabrication d'individus tous omniscients, maîtrisant le savoir, sorte de nouveau sacré de la société démocratique. Cette « Université générique » est en pleine faillite et rien ne pourra la sauver. Son échec marque celui du principe absurde de l'Egalité abstraite entendue dans un sens quasiment mathématique.

Mais il est en revanche hors de question d'accepter que s'instaure une sorte de « Meilleur des Mondes » à la Huxley dans lequel une minorité d'« alpha-plus » favoriserait la naissance et la situation de fortune dominerait une armée d'ilotes. Il doit exister plusieurs niveaux dans une culture.

A côté de l'enseignement abstrait qui s'inscrit dans le cadre d'un humanisme assez rationaliste, il s'agit de créer d'autres humanismes qui privilégieraient par exemple le concret au détriment de l'abstrait, qui appréhenderaient sous d'autres angles, différents et complémentaires du premier, le réel.

Ce nouvel humanisme ne procédera pas de l'école ; c'est l'inverse qui est vrai. C'est dire que la lutte des lycéens, si elle ne veut pas s'enliser, doit être le début d'une longue marche contre l'absence de finalités et la déshumanisation globale de notre société techno-bureaucratique.

Arnaud FABRE.

(1) Numéros des 27, 28 et 29-30 avril.

## la nouvelle ACTION FRANÇAISE

RESTAURATION NATIONALE

Edité par la S.N.P.F.

17, rue des Petits-Champs - Paris (1<sup>er</sup>)  
Téléphone : 742-21-93

Abonnement un an : 45 F

Abonnement de soutien : 100 F

C.C.P. N.A.F. 642-31

Directeur de la Publication :

Yvan AUMONT

Imprimerie abexpress

72, rue du château-d'eau Paris 10<sup>e</sup>



# autopsie de la

## de l'exportation à l'implantation

Le long processus d'expansion d'une entreprise dynamique sur son marché national l'entraîne inévitablement, un jour ou l'autre, à prendre une décision d'importance qui peut se résumer ainsi : va-t-elle exporter ou non ?

Le choix dépendra d'abord du type de produit à exporter, de ses caractéristiques intrinsèques plus que de qualités définies en fonction d'un marché local ou national.

### POURQUOI EXPORTER ?

En fait, quelles sont les motivations profondes de l'exportateur ? Quelles sont les raisons que met en avant l'entreprise prenant une telle décision ?

On évoquera bien entendu la *volonté de puissance* de l'entrepreneur individuel comme de la très grande firme. On ne négligera pas non plus le *prestige* qui s'attache à la position d'exportateur ; ainsi en France le ministère de l'Economie et des Finances attribue-t-il chaque année des « Oscars de l'exportation » ! Mais la décision rationnelle d'exporter est prise en fonction d'objectifs plus concrets. Il s'agira avant tout d'*élargir son marché*, de trouver des débouchés nouveaux, d'échapper — parfois — à une situation de trop forte concurrence locale. Une telle décision peut donc entraîner une *meilleure répartition des risques* inhérents à toute activité productive, et le dégagement d'un *taux de profit plus élevé*.

Tous ces avantages ne vont pas sans quelque *risque*, et une entreprise désireuse de réaliser une part substantielle de son chiffre d'affaires à l'exportation devra peser ce risque-ci comme ceux-là de manière quasi-scientifique. L'enjeu est d'importance et la décision d'exporter peut s'assimiler à la *décision d'investir*.

Conservant un niveau de profit au moins constant peut aussi faire envisager l'exportation comme une *contrainte* plus qu'un objectif. Le cas de nombre de producteurs anglais est à cet égard très typique : habitués à vivre dans leur communauté, ils répugnent à en sortir sinon contraints par la concurrence interne. Attitude différente chez les Italiens, par exemple, qui voient dans l'exportation le signe tangible de leur *dynamisme commercial conquérant*, et sont donc prêts à faire certains sacrifices pour y parvenir.

### DE L'AGENCE COMMERCIALE...

C'est ensuite de la structure même de l'entreprise, de ses habitudes tout autant que de ses objectifs, de ses possibilités humaines, techniques et financières que dépendront les moyens à mettre en œuvre.

Ainsi la récente décision de *Merlin-Gérin* d'installer une filiale en Angleterre relève d'un choix qu'il est bon de décrire rapidement. Plusieurs solutions s'offraient à elle, l'objectif final étant la vente de ses produits sur un nouveau marché. Elle aurait donc pu avoir recours à un intermédiaire rémunéré sous forme de commissions ou encore s'entendre directement avec sa clientèle étrangère. Le choix d'une troisième solution, l'*implantation territoriale*, fait de la filiale le prolongement direct de la société-mère et lui permet d'échapper à certaines barrières douanières encore existantes entre la C.E.E. et le Royaume-Uni.

Prenons un autre cas, celui d'une *entreprise établissant une agence à l'étranger*. Dans cette situation, l'avantage réside dans le fait que les intérêts de l'agence sont tout aussi proches de ceux du client que de ceux des commettants. A ce titre, elle peut jouer un rôle que le producteur lui-même ne pourrait pas remplir. Son travail sera celui d'un véritable courtier d'affaires, exerçant une activité de services.

De la même façon *rien n'est plus tentant pour un agent, sinon pour son commettant, que de fortifier le débouché commercial par des liens financiers*. C'est alors qu'il sera engagé à prendre des participations chez les utilisateurs ou les distributeurs. Dans un but : mieux contrôler le niveau des prix, riposter aux producteurs nationaux.

Dans le secteur de la métallurgie et de la sidérurgie, ce cas est très courant, et les distributeurs deviennent souvent un simple prolongement de l'usine productrice.

On voit donc que l'agent national d'un producteur étranger *peut très naturellement* — et très rapidement — *dépasser son rôle de simple intermédiaire, ou même de courtier, pour aider*

- Aucune lame de rasoir vendue en France n'est fabriquée par une usine entièrement française.
- Aucune machine à écrire vendue en France n'est fabriquée par une entreprise française.

ses commettants à *racheter des entreprises nationales*. Cette tendance se développe fortement en France, actuellement.

Le rapide survol du chemin parcouru entre l'exportation et l'implantation peut se résumer très clairement :

1° Une entreprise bien implantée sur son marché national désire exporter pour élargir son propre marché, trouver des débouchés nouveaux.

2° Elle crée une agence dans le pays étranger choisi ou s'adresse à un courtier déjà établi.

3° Dès que ses produits ont pris une certaine part du nouveau marché, elle doit s'assurer la permanence de cette situation et si possible son développement.

4° Elle a alors le choix entre :

- intégrer le système de distribution,
- peser sur les utilisateurs,
- créer sur place une usine capable de fabriquer le même produit ;

5° Dans un cas comme dans l'autre elle passera tout naturellement de l'exportation à l'implantation.

### ... AU RACHAT D'ENTREPRISES

Ainsi on constate que — nécessaire en soi dans bien des cas — l'importation de produits étrangers ne va pas sans risque pour une économie nationale. A terme, on peut très bien voir son marché intérieur totalement dominé par quelques entreprises étrangères. Le problème des produits pétroliers permet d'illustrer aisément cette affirmation. Un pays comme la France dépend fortement d'un approvisionnement étranger pour sa consommation de produits pétroliers : une telle situation de fait ne peut donc

Le temps de la passivité est révolu.

Jour après jour, des entreprises étrangères sans difficulté, dans des secteurs importants tous ses aspects, la Nouvelle Action Française problème en regard de la nécessité d'une indépendance économique inhérent étrangers.

Mais nous ne nous limitons pas à des conclusions aujourd'hui le détail du dossier. Avec, et de l'administration française, sans laquelle

Nous examinerons dans nos prochains

- le rôle des banques ;
- l'emprise sectorielle (ex. : alimentaire)
- les motivations des entreprises étrangères
- les résultats précis de l'implantation
- les implications sociales ;
- les positions des syndicats et du parti
- quelques propositions.

Et toujours de nouveaux exemples d'imp

que logiquement influencer sa politique étrangère. Autre exemple, l'information — sectorisée par excellence non seulement du savoir mais aussi de la défense nationale — : dépendre totalement d'entreprises étrangères sur ce point ne va pas sans inconvénients sérieux. Encore s'agit-il là de deux secteurs très caractéristiques, d'autres exemples tout aussi significatifs pouvant être donnés. Et le cas de la France — pays développé industriellement — est sûrement moins tragique que celui de la plupart des pays sous-développés devenus totalement dépendants des pays importateurs.

Une politique adéquate est donc nécessaire sur le plan national si la volonté existe de rester maître de son approvisionnement en matières premières comme en produits finis. La pratique des *quotas* imposés aux importateurs est courante. D'autres possibilités existent. La meilleure solution est de mener de front une politique de riposte, d'implantation à l'étranger et d'incitation interne au développement multi-sectoriel.

## 1973 : quelques impl en fr

### PAR CREATION DE FILIALE

- Le groupe *Jungheinrich-Constructions Mécaniques* s'implante à Reims. Le groupe allemand possédait déjà un réseau commercial en France et employait environ 150 personnes.

(Le Nouveau Journal - 3 mars 1973)

- La société allemande *Menzolit Plastik Werke*, premier producteur européen de fibre de verre imprégnée polyester, a décidé d'implanter une unité de fabrication dans la zone industrielle de Ludres, à dix kilomètres de Nancy. L'investissement représente une somme de 6 millions de francs, 150 personnes seront embauchées.

(Les Echos, 26 mars 1973)

- La société allemande *Lemforder Metallmaterial*, spécialisée dans les pièces pour automobiles, va s'implanter dans la zone indus-

# colonisation (1)

ères s'installent en France apparemment de l'économie. Abordant la question sous se a, dans le numéro précédent, posé le dépendance nationale réaliste, comme du à toute emprise exercée par des capitaux considérations d'ordre général. Nous abor- on première place, l'attitude du législateur e rien ne se fait.

numéros :  
n, pharmacie, immobilier) ;  
gères ;  
étrangère ;

onats ;

antation.

N.A.F.

## L'ATTITUDE DU LEGISLATEUR : une certaine ambiguïté

Il n'est pas inutile d'évoquer l'attitude des Pouvoirs publics français devant le problème des investissements étrangers. Nous nous limiterons ici au droit, à l'analyse des textes, lois, arrêtés ou décrets qui délimitent le champ de l'intervention de l'Etat en ce domaine. Bien évidemment il n'est pas dans notre intention de dresser une liste exhaustive des textes parus sur cette matière. Nous nous contenterons d'en donner, le plus fidèlement possible, l'esprit.

Remarquons dès à présent que le problème a été considéré, jusqu'à une date récente, seulement en fonction de ses seules implications financières et monétaires.

De la fin des hostilités à l'année 1950, un **contrôle très étroit** a régné sur les relations économiques extérieures. En 1945 fut créé un

Comité des Investissements qui donnait un avis auquel se référait le ministère de tutelle.

De 1950 à 1958, les Pouvoirs publics ont pratiqué une **politique très libérale** d'accueil des capitaux étrangers.

De 1958 à 1966, les gouvernements ont voulu pratiquer une **politique d'encouragement** pour attirer les entreprises étrangères et avec elles, les contreparties ou devises qui représentaient leur arrivée.

Puis la loi du 28 décembre 1966 affirma le principe de la liberté des relations financières entre la France et le reste du monde. Mais cette liberté était loin d'être absolue.

En effet, la loi accordait au gouvernement le pouvoir de réglementer par décret les investissements étrangers en France pour défendre les intérêts nationaux. Dès le mois de janvier 1967, une série de décrets fut publiée. Ils établissaient un système de **contrôle des investissements directs en France**, c'est-à-dire de l'achat d'une partie du capital d'une société française aboutissant au contrôle de cette société par un non-résident, une société étrangère ou une société française contrôlée par une société étrangère. De tels investissements devaient faire l'objet d'une **déclaration préalable** auprès du ministère des Finances. Le silence du ministère pendant deux mois équivalait à une approbation. En revanche, le ministre avait le droit d'imposer soit un ajournement provisoire, soit un refus définitif.

Ce système relativement libéral subit des modifications après les événements de 1968. A vrai dire, ces modifications, décidées en mars 1969, affectèrent surtout les échanges de francs et de devises étrangères, mais indirectement elles eurent un effet sur les investissements eux-mêmes puisque les investisseurs étrangers éprouvaient des difficultés à se procurer des francs pour liquider les acquisitions d'entreprises françaises.

L'établissement d'un **contrôle des changes** allait d'ailleurs permettre un peu plus tard à la France de « tourner » l'application d'une décision de la Cour Européenne de Justice (rendue à l'initiative de la Commission de la C.E.E.) l'obligeant à libérer totalement le mouvement des investissements effectués par des sociétés du Marché Commun. Or l'application de cette décision aurait eu, entre autres, pour effet de permettre aux sociétés européennes contrôlées par des capitaux américains de s'implanter sans difficultés en France. Tout en déférant à la décision européenne et en libérant de tout contrôle les investissements en provenance de la C.E.E., la France rendait **plus sévère** encore le contrôle des changes.

Car les opérations d'investissements étrangers sont en général l'occasion de mouvements de capitaux sur le marché des changes. Un investisseur américain, par exemple, doit changer ses dollars en francs avant de pouvoir acheter les actions d'une société française. Ce sont donc les mouvements de capitaux sur le marché des changes qui restent soumis à l'autorisation en ce qui concerne les investissements en provenance des pays du Marché Commun. Tous les autres investissements étrangers continuent en outre à être soumis à l'accord préalable suivant les modalités définies plus haut.

Mais le système français ne vaut bien évidemment que par l'usage qui en est fait.

## LA PRATIQUE ADMINISTRATIVE :

### pragmatisme ou passivité ?

Au préalable, rappelons quelques chiffres qui soutiendront notre raisonnement. En valeur absolue les investissements étrangers en France sont assez faibles au regard de la valeur d'ensemble des entreprises françaises. On estime leur montant à environ 8 à 10 % de ce total. Quant aux investissements américains ils en composeraient à peu près la moitié. C'est peu, surtout si l'on considère qu'ils sont ainsi deux fois moins élevés qu'en Allemagne Fédérale, trois fois moins qu'en Grande-Bretagne. Peut-on alors parler de « danger » pour l'économie française, pour l'indépendance nationale ? Certainement, car **c'est leur concentration sectorielle qui présente un risque grave.**

Une très faible part des investissements étrangers s'est effectuée dans les secteurs de l'agriculture, des industries de transport, de la construction ou du commerce de détail. **Ils se sont surtout concentrés dans l'industrie** et représentent alors 10 à 15 % de la valeur des entreprises. De plus, les secteurs les plus pénétrés par l'étranger sont bien souvent des **secteurs-clés**. Ainsi 20 % des sociétés déclarant en France des ventes supérieures annuellement à 500 millions de francs, sont sous contrôle étranger. Ainsi environ 50 % de la **production des secteurs suivants dépend d'entreprises sous dépendance de capitaux étrangers : métallurgie du zinc, tracteurs, machines d'imprimerie, matériel de bureau, ordinateurs et industrie de l'électronique, produits chimiques, industrie alimentaire.**

### ATTITUDE PRAGMATIQUE...

Cette intense pénétration éclaire d'un jour nouveau l'attitude des Pouvoirs publics. A vrai dire, la politique de l'administration française est assez **pragmatique** et orientée suivant des critères très flexibles, non officiels, non publiés. Aussi est-ce seulement en examinant la pratique administrative que l'on peut cerner la position d'ensemble avec le plus de précision. On détermine alors les facteurs favorables ou défavorables à l'obtention de l'autorisation administrative.

Au rang des facteurs favorables, on relève la **contribution positive à la balance des paiements**. Normalement toute acquisition d'une valeur française se traduit par un apport de devises qui doivent être converties en francs. Ce qui a évidemment un impact favorable sur la balance des paiements. Par contre, il était théoriquement impossible de financer l'acquisition d'une société française par un emprunt de francs en France, la règle générale étant qu'au moins 50 % du montant de l'investissement soit financé par des devises étrangères. De même, aucune autorisation n'était donnée pour l'achat d'actions d'une société française par échange avec des actions d'une société étrangère. Enfin il existait un certain contrôle des dettes des sociétés françaises dépendant de capitaux étrangers. Depuis 1967, toutes ces mesures sont tombées peu à peu en désuétude et, depuis, l'accumulation de devises étrangères est bien moins souhaitée. L'argument amélioration de la balance des paiements est donc actuellement mis en retrait.

(suite page 6)

## Installations allemandes en France

trielle de Sainte-Agathe, dans la région sidérurgique du nord de la Moselle. Dans un premier temps, 200 personnes devraient être embauchées.

(Les Informations, 2 avril 1973)

### PAR LE RACHAT D'ENTREPRISES FRANÇAISES

Le groupe allemand **Gontermann Peipers** vient de prendre le contrôle de l'entreprise française **Marichal Kélin**, située dans le nord de la France, près de la frontière belge.

(N.A.F., 17 janvier 1973)

**Porsche**, société allemande, a acquis 33 % du capital de **Sonauto**, société française. Les actions ont été apportées par le P.D.G. de **Sonauto**. D'autre part, la Banque **Scalbert**, banque française, s'est engagée à acquérir en Bourse toute action présentée à la vente et à les céder à **Porsche**.



# autopsie du processus de colonisation (suite)

Autre facteur favorable, l'investissement sous la forme d'une création d'une société nouvelle plutôt que d'acquisition. La création d'une société nouvelle s'accompagne d'un mouvement de capitaux productifs et favorise l'emploi tandis que l'acquisition d'une société déjà existante apparaît comme un investissement « passif » ne favorisant pas, à court terme, de projets industriels nouveaux.

En troisième lieu, on remarque que l'apport de technologie est généralement très bien accueilli par l'administration. Dans certains cas elle peut souhaiter qu'un tel apport soit effectué dans des secteurs peu développés. A contrario elle est parfois amenée à refuser un investissement qui conduirait à l'implantation d'une technologie dépassée.

Partant du même principe, le gouvernement favorise ouvertement toute implantation étrangère dans un domaine où existent des situations de monopole. Depuis le V<sup>e</sup> Plan, également, tout investissement pouvant contribuer à la politique de déconcentration industrielle est favorablement considéré. Enfin notons que l'administration est souvent plus portée à admettre une implantation étrangère lorsque la société créée est dirigée par un ressortissant français.

Parmi les facteurs défavorables à l'obtention

## avis aux investisseurs étrangers

Messieurs, si vous voulez éviter des pertes de temps (time is money), sachez à qui vous adresser directement pour obtenir une rapide autorisation administrative :

- Ministère de l'Economie et des Finances (M. Giscard d'Estaing)
  - Direction du Trésor (M. Brossolette)
  - Département II, Interventions du Trésor (M. Delaporte)
  - Service des Investissements français à l'étranger et Etrangers en France (M. Carminati, Sous-Directeur).
- adresse de ce service :  
42, rue de Clichy, Paris.

Nous vous indiquons que ce service, de création récente, est un démembrement de l'ancienne sous-direction « C - Investissements », à la tête de laquelle se trouve actuellement M. George Picot, administrateur civil faisant fonction de sous-directeur. De cette sous-direction dépend toujours le « Bureau C.3 » chargé de l'examen des problèmes de réglementation des investissements étrangers en France.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas, téléphonez-nous ou écrivez-nous.

de l'autorisation administrative on relève en premier lieu la possibilité de la domination d'un secteur entier de l'économie française. De même le gouvernement admet-il rarement une concurrence étrangère directe dans un secteur qu'il veut privilégier. Il tente alors de mettre en avant une « solution française ». Enfin, les investissements dans les zones frontalières sont bien souvent découragés et plus particulièrement dans les régions de l'Est de la France.

### ... OU PASSIVITE ?

Tous ces critères sont purement indicatifs car en définitive l'administration se réserve

seule le droit de trancher cas par cas. Dans les faits on s'aperçoit qu'une attitude qui peut passer pour pragmatique est la plupart du temps une attitude passive. Pour quelques investissements refusés il en est des centaines d'acceptés et souvent d'encouragés.

### Dossier préparé par :

P. D'AYMERIES  
M.-H. PERRIN  
J.-C. BELIN

## note de lecture la nuit finira

HENRI FRENAY : LA NUIT FINIRA (Laffont).

« Le soir, seul dans ma chambre, je rédige un manifeste. Il dit pourquoi on ne peut et on ne doit accepter la défaite, pourquoi on ne peut et on ne doit afficher une mentalité de vaincu. Le combat n'est pas fini. Il est d'abord celui de l'esprit contre la barbarie et le paganisme en attendant et préparant le recours aux armes des Français pour leur libération. »

Ce soir-là, c'est le 27 juillet 1940. Dans un pays écrasé et hébété, dans une Europe où nul ne semble pouvoir résister à Hitler, c'est presque folie d'imaginer la reprise du combat. Et pire encore de la préparer. C'est pourtant ce que le capitaine Frenay entreprend. Seul il jette les bases d'une organisation dont il est le chef et l'unique militant. Peu importe. Au hasard des rencontres, dans les rues ou dans les trains, il recrute ses premiers camarades, établit les premières liaisons, récolte les

premiers dons et dactylographie les premiers bulletins de propagande.

Il faudra peu de temps pour que *Combat* devienne le plus important parmi les mouvements français de résistance, pour que *l'Armée Secrète* inquiète l'adversaire, pour que les *Groupes Francs* se livrent à de méthodiques sabotages. Puis ce sera l'unification des mouvements de résistance, la création du C.N.R. et le départ d'Henri Frenay pour Londres puis Alger, où le général de Gaulle lui confiera le ministère des prisonniers et déportés.

Cette histoire est connue : depuis vingt-cinq ans, de nombreux ouvrages en ont retracé les étapes et dit la geste héroïque. Pourtant, le livre d'Henri Frenay demeurera parmi les plus importants. Sans doute parce qu'il dit bien, et simplement, ce que fut cette aventure fraternelle qui unissait royalistes, démocrates-chrétiens et socialistes, intellectuels, officiers et prolétaires. Sans doute aussi parce qu'il apporte un certain nombre de révélations sur l'histoire et les conflits internes de la Résistance. Conflits entre les bureaux de Londres et les chefs des mouvements de l'intérieur, séparés par un « mur d'incompréhension » et de méfiance. Conflits entre ces mouvements et Jean Moulin qui, selon Frenay, formait un véritable « écran » entre de Gaulle et la Résistance intérieure.

Pourtant, Jean Moulin ne fut-il pas l'unificateur et ne reste-t-il pas aux yeux de tous le symbole même de la Résistance ? Sans nier son courage et la valeur de son sacrifice, Henri Frenay révèle un autre homme, dont le jeu trouble s'expliquerait par son crypto-communisme. La thèse a de quoi surprendre. Mais pourquoi, comme le montre Frenay, a-t-il tenté d'étrangler financièrement les grands mouvements de Résistance, pourquoi s'est-il entouré de militants communistes, et pourquoi a-t-il créé le C.N.R. qui « offrait au parti communiste une chance exceptionnelle » en même temps qu'il parachèverait l'abaissement des mouvements de résistance au profit des partis politiques d'avant-guerre ?

Pour Frenay, la politique de Jean Moulin, poursuivie par Emmanuel d'Astier, explique l'échec politique de la Résistance. Car malgré les sacrifices et les succès militaires, nulle révolution ne naquit de la Libération, mais bien le retour aux vieilles combines et aux anciens errements. En butte aux attaques forcenées des communistes et pour ne pas détruire de solides amitiés, Henri Frenay se retirera rapidement de la vie politique, pour se consacrer au fédéralisme européen.

La nuit est finie, mais l'aube est triste et le réveil amer. Les *Mémoires* de Frenay montrent comment il ne put en être autrement.

Bertrand RENOUVIN.

## BULLETIN D'ABONNEMENT A LA NAF-HEBDO

Je souscris un abonnement de six mois (25 frs) un an (normal 45 frs / soutien 100 frs)

Nom ..... Prénom .....

Adresse ..... Profession .....

à retourner 17, rue des petits-champs, 75001 Paris, CCP: NAF 642.31 Paris

# tous à orléans, le 13 mai

Dans le dernier numéro de la **Nouvelle Action Française**, Gérard Leclerc donnait la raison de notre 13 mai orléanais.

Deux grandes parties diviseront cette journée. Le matin, l'hommage à Jeanne d'Arc. Le rassemblement aura lieu dimanche matin, à 10 h 30, devant la Maison de Jeanne d'Arc.

## POURQUOI L'HOMMAGE A JEANNE D'ARC ?

Hommage désuet, souvenir de luttes politiques révolues ? Non ! A l'**Action Française**, le culte de Jeanne d'Arc a toujours été un mythe au sens sorélien du terme, c'est-à-dire en tant qu'idée-force. Jeanne d'Arc ne symbolise-t-elle pas le sursaut d'une nation menacée dans son identité par l'étranger ?

A l'époque où les idéocrates européens, malgré la faillite de leur idéologie (cf. l'échec de Luxembourg) prennent du poids au sein du gouvernement, le même combat doit se poursuivre. Et à l'époque où la Finance anglaise tente une O.P.A. sur l'économie française, ne s'agit-il pas encore de « bouter l'Anglais hors de France » ?

Mais Jeanne d'Arc nous donne une autre leçon. Elle a compris mieux que quiconque le caractère politique de toute opération de renaissance française. Dans une France qui était déchirée par les partis à la suite de la disparition du pouvoir royal sous le roi-fou Charles VI et des prétentions anglaises sur sa succession, elle a eu pour premier souci d'affirmer la légitimité de celui qui incarnait le pouvoir royal.

De même, en honorant Jeanne d'Arc, nous affirmerons à Orléans notre volonté de restaurer cet arbitre, ce médiateur qui nous vient du fond des âges et qui seul pourra mettre fin à la carence de l'Etat partisan parce qu'il n'émane d'aucun parti : le roi.

## POUR MIEUX CONNAITRE LA N.A.F.

L'après-midi, seconde partie de cette journée, est finalisée par l'acquisition d'une meilleure connaissance de la N.A.F. dans ses buts et ses

moyens. Dans une atmosphère de détente et d'amitié, une animation par stands avec documentation et groupes de discussion permettra à chacun de se renseigner.

Il vous est demandé de venir nombreux à cette journée, dès la manifestation du dimanche matin, le lieu de réunion de l'après-midi ne pouvant être indiqué que lors du défilé. Cependant, pour les personnes arrivant l'après-midi, un secrétariat sera installé chez Maître Lemaignan, 12, rue Eudoxe-Marcille.

Le rassemblement se terminera vers 17 h.

Nos lecteurs habitant dans un rayon de 250 km sont plus particulièrement invités.

Venez nombreux. Notre succès dépend de chacun de vous.

Jérôme FAURE.

## horaire de la journée

Un car partira de Paris, à 8 h 30. Rendez-vous à 8 h 15, au local de la N.A.F. Il vous est demandé de vous inscrire avant le jeudi 10 mai en joignant la somme de 15 F.

8 h 15 : rendez-vous des lecteurs parisiens.

8 h 30 : départ pour Orléans.

10 h 30 : rassemblement à Orléans.

12 h : départ vers le lieu de rendez-vous de l'après-midi. Repas (apporter son pique-nique).

14 h : Manifestation.

16 h 30 : allocution de M<sup>r</sup> Wagner, président du Comité directeur de la N.A.F.

17 h : dispersion.

**lundi 7 mai, paris**

meeting, 21 h hôtel moderne, place de la république

**samedi 12 mai, orléans**

conseil national

**dimanche 13 mai, orléans**

fête de Jeanne d'Arc

## *mouvement royaliste*

### RÉGION PARISIENNE

Meeting lundi 7 mai : démarrage d'une semaine d'action jusqu'à la fête de Jeanne d'Arc. 21 h : Hôtel Moderne, 8 bis, place de la République (11<sup>e</sup>).

### Section du 15<sup>e</sup>

#### CLAMART - ISSY - VANVES

Reprise de la permanence, le 4 mai, à 21 heures, au Café des Sports, 24, rue Alain-Chartier (salle en sous-sol), métro Convention. Au cours de cette réunion, tous renseignements sur la fête de Jeanne d'Arc 1973 qui revêtira cette année un caractère nouveau.

### SECTION DU 8<sup>e</sup> - 17<sup>e</sup>

La permanence reprendra le mardi 8 mai à 21 heures, salle Pétrissans, 30 bis, avenue Niel.

### I. P. N.

Dans le cadre des cours de l'I.P.N., le samedi 5 mai, à 14 h 30, dans les locaux du journal, Bertrand Renouvin parlera de « la nation, mythe ou réalité ? »

Nous rappelons que la première série de quatre conférences de l'I.P.N. a été enregistrée et est disponible sur minicassettes (voir annonce dans ce numéro).

### SESSION RÉGIONALE DES UNITÉS DU SUD-EST

Les samedi 5 et dimanche 6 mai à Avignon, avec la participation de Gérard Leclerc, directeur politique de la N.A.F. et de Nicolas Kayanakis, directeur de la Propagande.

Cette session vise à une meilleure intelligence de notre action,

de ses raisons et de ses moyens. Elle s'adresse à tous ceux qui, de près ou de loin, suivent notre combat.

Son importance en fait une obligation pour les adhérents et cadres régionaux de la N.A.F. : si nous voulons améliorer l'organisation régionale du mouvement royaliste et, par là, accroître son impact, il va de soi que tous ceux qui en ont la charge doivent participer à cette session.

La participation aux frais (du samedi 14 h au dimanche après-midi) est de 40 F par personne. La session se tiendra à l'Ancien Grand Séminaire, 31, rue Paul-Manivet, à Avignon. Le début de la session est fixé au samedi 5 mai, à 13 h 30.

Une permanence téléphonique sera assurée chez M. J.-J. Boisserolle,

13, rue Noël-Biret, Avignon, tél. : (90) 82.69.52.

### STRASBOURG

Dîner-débat, le mardi 8 mai, à 19 h 30, à l'Hôtel-restaurant des Vosges, place de la gare, à Strasbourg, avec la participation de M. Michel Giraud, rédacteur en chef de la N.A.F., sur le thème « Le Projet royaliste ».

Inscriptions auprès de M<sup>me</sup> Baly, 2, quai des Alpes, à Strasbourg. Participation aux frais.

### REIMS

Conférence de Bertrand Renouvin, du Comité directeur de la N.A.F., le vendredi 11 mai, à 21 h, salle du Foyer Civil, 17, boulevard de la Paix, sur le thème « Les royalistes et l'autogestion ».



# mythes modernes et civilisation

**L'homme, animal religieux, ne peut se passer de mythes qui donnent un sens à sa vie.**

Dans son livre sur **Les nouveaux possédés** (1), Jacques Ellul prend position contre un courant de pensée très moderne qui croit que le monde, autrefois soumis à des sortilèges dont les religions et les mythes étaient le reflet, s'est en quelque sorte désacralisé, « démythologisé » grâce à l'avènement de la technique : le sacré a disparu le jour où la science, dans un monde peuplé de divinités ou d'esprits, a découvert derrière des causes fantastiques une causalité purement naturelle.

Si la science moderne a profondément changé les mentalités, dit Ellul, il n'est pas vrai pour autant que toute notion de sacré ait disparu : celui-ci s'est modifié. Nous vivons dans un nouvel espace sacré, le milieu technique qui est notre œuvre et dans lequel nous cherchons une signification qui l'éclaire en même temps qu'elle donne un sens à notre propre vie. Comme dans tout sacré, une dialectique renvoie à un élément de transgression : au milieu des contraintes nouvelles de la société « technicienne », le défoulement sexuel apparaît comme l'élément libérateur et devient à son tour sacré.

Loin de disparaître, le nouveau sacré engendré par la technique va promouvoir une **nouvelle théologie** concentrée dans un certain nombre de mythes nouveaux.

## UNE NOUVELLE THEOLOGIE

Toute théologie propose une foi, qui éclaire notre destin, et des moyens de salut. Pour Ellul, les deux grands mythes de la théologie d'aujourd'hui correspondent tout à fait : ce sont l'**histoire**, en elle-même porteuse d'un sens, et la **science** à qui on demande maintenant de transformer la condition humaine.

Et pourtant science et histoire, nées à l'âge positif, paraissent les moins propres à se transformer en mythes : d'un côté la volonté de dépouiller le cosmos et l'homme de toute interprétation fantastique, de l'autre la confrontation à des données positives, documents ou témoignages.

L'homme continue à vouloir donner un sens à sa propre existence, à son œuvre, il a besoin de se situer dans l'espace et le temps. D'où la **mythification de l'histoire**, comme dans les grands systèmes philosophiques du XIX<sup>e</sup> siècle, où la société actuelle représente une étape selon un accomplissement inscrit de toute évidence dans la trame historique. On pouvait se moquer de Bossuet qui écrivait un « Discours sur l'histoire universelle » en se référant sans cesse à une Providence qui donnait un sens aux événements contingents. Mais les mêmes qui se moquent de Bossuet ne s'aperçoivent pas qu'ils n'ont pas besoin, eux, d'une Providence extérieure à l'histoire parce que pour eux **l'histoire est devenue Providence**. L'histoire est la grande référence : « l'histoire jugera », « c'est dans le sens de l'histoire », « on ne peut rien contre le déroulement de l'histoire ».

La science, elle, a contribué à ôter les angoisses humaines devant certains fléaux, certaines maladies, c'est vrai. On lui demande aujourd'hui de percer le secret de la vie, de supprimer toutes les contraintes, en particulier l'obstacle de la mort qui posait autrefois toutes les grandes questions (cf. Edgar Morin dans son **Journal de Californie** et ses couplets délirants sur la recherche scientifique). La science, dit Ellul, devient « **moyen de salut** », d'un salut temporel possible aujourd'hui par la maîtrise de la mort.

Ces deux grands mythes universels se déploient dans notre société sacralisée en même temps que ce que Raymond Aron appelle les « **religions séculières** » : nazisme, marxisme, maoïsme, gauchisme. Prêtres, rites, dogmes, fêtes ou grandes parades, toutes les composantes religieuses y sont. Et c'est compréhensible : l'homme, avec sa conscience, garde l'angoisse de son destin, transfère le sacré sur de nouveaux mythes qui peuvent aller très loin, à la limite du ridicule, chez Mao en particulier. De nouvelles religions sont censées donner un sens à l'existence, accomplir un salut.

Ces mythes « idéologiques » donnent bien sûr du monde une fausse explication, orientent sur une foi aberrante ou délirante, mènent à une tromperie sur les véritables moyens du salut. Il s'agit bien ici d'une « fausse conscience », d'une aliénation au sens de Marx.

## L'AMBIVALENCE DU MYTHE

Jusqu'ici, d'accord avec Ellul ! Mais je me sépare de lui à propos du **mythe** lui-même. Pour Ellul, le mythe est en soi forcément mauvais. Il est vrai que certains sont trompeurs. Mais je ne crois pas que l'homme, animal religieux, puisse se passer de mythes **significatifs**, qui donnent un sens à sa vie et le mettent sur la voie d'une aspiration fondamentale. Le mythe est nécessaire. Il faut plutôt parler de l'**ambivalence du mythe**.

Une civilisation, qu'elle soit primitive, ou extraordinairement développée comme la nôtre, comprend toujours trois éléments. Elle est d'abord le fruit de l'affrontement de l'homme avec la nature : l'homme transforme la nature hostile par son travail qui va le façonner à son tour. Elle est ensuite le produit d'une vie communautaire : aussi petit qu'il soit, le groupe apporte à l'homme la vie, par la subsistance mais aussi par le langage, bref par tout un héritage intellectuel. Enfin, l'homme reçoit le **mythe**, c'est-à-dire l'**éclairage sur son propre destin**, la représentation de son salut telle qu'elle lui est donnée dans et par le groupe.

Si on arrache l'homme à la nature, à son groupe social et bien sûr aux mythes, on le désintègre. Aussi ne faut-il pas s'étonner de l'existence actuelle de « religions séculières », et que la science et l'histoire soient devenues les grands mythes. Le sacré moderne, c'est la manière dont l'homme se situe dans le groupe par rapport à son propre destin.

## RENOUER AVEC LA CIVILISATION

D'où tout le problème de civilisation qui nous est posé aujourd'hui. Ces « religions séculières », ces mythes modernes sont-ils des éléments qui donnent un sens à la vie ou, au contraire, des idéologies aussi bien au sens marxiste de « fausse conscience » qu'à celui d'aliénation profonde de l'intelligence et de la vie, plus profondément que ne pouvait évidemment l'imaginer Marx, qui empêche l'homme de correspondre à sa propre vocation ? C'est là que nous faisons un jugement de valeur et que nous disons « non » aux mythes modernes.

Nous sommes traditionalistes en ce sens que la tradition vécue nous montre qu'il y a un héritage, celui du « groupe ». France qui, prenant l'héritage païen réorienté et réanimé profondément par le christianisme, a permis un équilibre de civilisation que la France a connu en particulier au moyen âge. Cette civilisation avec ses éléments, raison grecque et sens romain de l'organisation, la mystique chrétienne et toutes ses retombées sur le plan de l'intelligence qui n'ont pas été dans le sens d'une fausse sacralisation du cosmos mais au contraire ont permis la science, ce sont les véritables valeurs qui permettraient à l'homme de rééquilibrer son existence. D'où la nécessité de renouer avec cette civilisation-là.

On retrouvera alors tout ce qu'il y a d'important dans le mythe, non seulement d'assimilable mais de nécessaire, de profondément lié à la condition humaine qui est sous-jacente au mythe sans se faire aliéner au sens le plus profond, un sens bien plus complet que celui de Marx.

Gérard LECLERC.

(1) Cf. « Naf-hebdo » n° 104 du 25 avril 1973.

## cassettes

Les forces politiques  
après les élections

Quatre conférences de Bertrand  
Renouvin :

1. Le Parti communiste est-il encore une force révolutionnaire ?
2. Ancienne et nouvelle gauche.
3. Droite et extrême-droite.
4. La N.A.F. dans l'histoire et pour le futur.

Chaque cassette : 23 F franco.

Le jeu de quatre cassettes : 63 F franco.

Envoi après paiement au C.C.P.  
N.A.F. 642-31 Paris.

Adressez rapidement vos commandes au Service librairie de la N.A.F.,  
17, r. des Petits-Champs, 75001 Paris.